

## PROGRAMME D'ÉCHANGES DES FORCES AÉRIENNES DE L'OTAN

Des aviateurs canadiens auront cet été la chance de se familiariser avec toute une gamme de paysages, depuis les fermes danoises jusqu'aux minarets de Turquie, du fait que leurs unités participeront au programme annuel d'échanges d'escadrilles des Forces alliées d'Europe centrale (AFCENT).

Ce programme consiste, comme son nom l'indique, en un échange d'escadrilles volantes entre les diverses aviations militaires de l'OTAN. Cette activité donnera aux aviateurs et à leurs équipes au sol l'occasion de comparer leurs techniques et leurs méthodes de travail avec celles de leurs collègues de l'OTAN, et aussi l'occasion de procéder à des opérations depuis des bases qui ne leur sont pas familières.

Les échanges se font dans les deux sens. Alors que des escadrilles canadiennes se rendront dans d'autres pays, des représentants de ces mêmes pays stationneront dans les bases canadiennes. Ainsi, alors que l'Escadrille 422 de la 4e Escadre sera à Araxos, en Grèce, l'Escadrille 336 de l'Aviation royale hellénique aura pour base la 4e Escadre à Baden-Solingen, en Allemagne. Diverses escadrilles canadiennes changeront de bases avec leurs contreparties italiennes, danoises, turques et grecques. Les escadrilles seront déployées, au nord, depuis Karup, au Danemark, jusqu'à Murted, en Turquie, dans le sud.

Malgré la vaste étendue de leurs opérations, il est un problème qui ne se posera pas, celui de la langue. Vu que l'anglais est la langue internationale de l'air, les aviateurs canadiens n'auront pas à devenir multilingues pour pouvoir opérer à partir de différents pays.

## L'ENQUÊTE SUR LA "JEUNESSE ERRANTE"

L'enquête à l'échelle nationale sur la "jeunesse errante" effectuée par le Conseil canadien du Bien-être au cours de l'été 1969, a révélé la présence de problèmes pressants, de graves lacunes dans les services, et d'inquiétantes vues communautaires à l'égard des jeunes errants, questions auxquelles il faut remédier sans retard, avant le début de l'exode d'été. Plus que jamais jusqu'ici les jeunes iront à l'aventure sur les grands chemins, le Conseil en est convaincu.

Le Conseil a publié en mars à Ottawa un Rapport de 147 pages renfermant les conclusions et les recommandations sur la question de la "jeunesse errante" telle qu'elle sévit d'un coin à l'autre du Canada.

L'enquête, selon M. Reuven C. Baetz, directeur général du Conseil, avait un double but: celui d'offrir un profil de la jeunesse errante et de ses besoins, et celui d'évaluer les diverses opinions nourries par la collectivité à l'endroit de ces jeunes gens.

Mr. Baetz décrit en ces termes les principaux points du Rapport: "La plupart des errants sont des jeunes gens ordinaires, en bonne santé et normalement adaptés à la vie, qui se lancent sur les grands chemins soit pour leurs vacances d'été, soit par goût de l'aventure, soit pour chercher du travail. Le Canada, cependant, manque de services et d'installations pour héberger ces jeunes gens. C'est pour cette raison que nos recommandations comprennent le besoin de prévoir des auberges pour héberger les jeunes, des services d'aide aux voyageurs, de meilleures possibilités d'emploi pour les étudiants, des foyers de jeunesse, et ainsi de suite. Cependant, nous sommes tout particulièrement préoccupés par ceux des jeunes errants qui manifestent un état d'esprit troublé, et dont certains errent depuis trois ans; par ceux qui restent sur les grands chemins quand les autres voyageurs d'été sont retournés à l'école ou à leurs emplois. Il s'agit là d'un plus petit groupement de jeunes gens gravement touchés, malades et souvent victimes des drogues. Nous espérons que notre Rapport contribuera de manière utile à provoquer une meilleure compréhension de leurs problèmes."

Les interviews ont été effectuées auprès d'un échantillonnage de 119 jeunes errants. Au nombre des villes où l'enquête a été menée, figurent Vancouver, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Halifax, Sault-Ste-Marie, Thunder Bay, Edmonton, Calgary et d'autres centres comme le Parc national de Banff et tout endroit qui pourrait attirer les jeunes errants pour y séjourner au cours de leurs pérégrinations à travers le Canada. En plus des visites sur place faites à ces centres et des interviews personnelles menées auprès de quelque 140 agences, y compris les services d'été opérés par les jeunes et pour les jeunes, le Conseil a aussi recueilli des renseignements par correspondance d'autres villes telles que



Le capitaine canadien J.A. Cratchley (à gauche) en conversation avec le lieutenant H. Van Os, de l'Aviation royale néerlandaise.